

## Interview d'Hélène Schwartz, présidente de l' Unadel, à l'occasion du nouveau numéro de la Lettre du réseau rural français



Hélène SCHWARTZ, Directrice générale des services de la Communauté de communes de la Lomagne gersoise et Présidente de l'UNADEL.

### 1. Quels sont à vos yeux les enjeux prioritaires , les principaux défis auxquels sont confrontés les territoires ruraux aujourd'hui ?

*Les territoires ruraux sont évidemment très diverses, et du coup, un certain nombre d'enjeux vécus avec acuité par certains peuvent être plus relatifs pour d'autres, par exemple le dynamisme démographique et l'accueil de nouvelles populations, les phénomènes de pression et de rente foncières, la mobilité et la dépendance énergétique etc...*

*Une fois ces précautions prises, j'aimerais insister sur deux enjeux majeurs du point de vue de l'UNADEL :*

*Dans un contexte de crise du modèle libéral et de forte diminution des moyens de l'action publique, comment redonner de l'autonomie économique aux territoires ? De plus en plus d'élus et d'autres acteurs locaux s'interrogent et travaillent ainsi à développer une économie plus territorialisée, génératrice d'activités et d'emplois mieux ancrés localement. Ces réflexions feront d'ailleurs l'objet d'un atelier lors de notre Université d'été à la mi-septembre.*

*L'autre grand défi consiste à penser et à revendiquer une plus grande place des territoires ruraux dans les politiques d'aménagement du territoire et dans la société de demain. L'évolution des politiques publiques de ces dernières années, et singulièrement la réforme des collectivités territoriales, ont en effet une fâcheuse tendance à définir ce qui est rural comme ce qui n'est pas encore urbain. Il existe un véritable dogme aujourd'hui selon lequel les territoires ruraux sont considérés à la queue du « train du développement » lui-même tiré par des « métropoles-locomotives ». Pour nous, cette vision est dangereuse car elle nie la réalité des interdépendances et des réciprocitys, confère aux acteurs urbains un poids qui écrase le rural, et développe fortement les inégalités sociales et territoriales.*

### 2. Quelle contribution le réseau rural français peut il apporter pour relever ces défis ? quel regard portez vous sur le réseau ?

*Les actions et travaux menés au sein du réseau rural ces trois dernières années mettent bien en exergue le foisonnement d'initiatives et de dynamisme qui existe dans les territoires ruraux, que ce soit dans les domaines des politiques d'accueil, des filières du bois, de l'alimentation, de la biomasse etc. Et la création de nouveaux groupes de travail sur les services et sur l'entrepreneuriat nous paraissent d'ailleurs particulièrement pertinents au*

*regard des préoccupations montantes des acteurs locaux comme je viens de l'évoquer. Le réseau rural constitue ainsi une source et un levier de capitalisation et de diffusion de bonnes pratiques en matière de développement rural et contribue de plus en plus aux échanges entre acteurs des niveaux régionaux et nationaux.*

*Mais le décloisonnement entre les acteurs et filières nous semble toutefois encore à améliorer, notamment du côté des entreprises. De plus, une de nos préoccupations principales désormais concernant les rôles et fonctions du RRF tient aux articulations entre la production de connaissances, la capacité d'agir et l'évolution des politiques publiques.*

*Pour l'UNADEL, les membres et copilotes du réseau rural français ne doivent pas en effet se satisfaire d'un simple outil de capitalisation des initiatives et des analyses. Car si la question principale est bien d'accompagner l'évolution des dynamiques de développement des territoires ruraux au regard des enjeux contemporains, il s'agit alors de permettre une diffusion active, par exemple via l'expérimentation ou encore via la formation, de méthodes et d'outils adaptés. Or ceci nous semble insuffisamment pris en compte aujourd'hui.*

*Enfin, il nous semble vraiment nécessaire de mieux organiser à l'avenir les liens entre les travaux et réflexions menés au sein du réseau rural et l'évolution des politiques publiques qui concernent les territoires ruraux. On ne peut pas en effet promouvoir un certain nombre de bonnes pratiques en matière de gouvernance et de participation, de projets de territoire, de dialogue territorial ou encore de démarches ascendantes, sans un moment donné s'interroger sur les politiques publiques qui les favorisent ou bien les fragilisent et sans émettre des recommandations sur les évolutions souhaitables en la matière.*